

PRAYERS

Mrs. Sauvé, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Terms of Reference of the Consultative Committee on the implications of Telecommunications for Canadian Sovereignty. (English and French).—Sessional Paper No. 304-4/106.

Resolved,—That an humble Address be presented to His Excellency praying that he will cause to be laid before this House copies of all contracts between Angus Stonehouse and Co., Ltd. and the Canadian Transport Commission having to do with the reporting of public hearings by the said Commission.—(*Notice of Motion for the Production of Papers No. 18—Mr. Whittaker*).

Notice of Motion for the Production of Papers No. 2, as follows:

“That an Order of the House do issue for a copy of all government contracts, excluding Crown corporations and agencies, with Canadian firms and individuals for the years 1976 and 1977.”

having been called was, at the request of the honourable Member for Edmonton Centre (Mr. Paproski), for the honourable Member for Winnipeg South Centre (Mr. McKenzie), transferred by the Clerk to the order of “Notices of Motions (Papers)” pursuant to Standing Order 48(1).

Notice of Motion for the Production of Papers No. 3, as follows:

“That an Order of the House do issue for a copy of the file or files in the possession of the Department of the Solicitor General and/or in the possession of the Royal Canadian Mounted Police relating to the investigation concerning Prairie Farm Assistance Act administration.”

having been called was, at the request of the honourable Member for Edmonton Centre (Mr. Paproski) for the honourable Member for Red Deer (Mr. Towers), transferred by the Clerk to the order of “Notices of Motions (Papers)” pursuant to Standing Order 48(1).

Notice of Motion for the Production of Papers No. 10, as follows:

“That an humble Address be presented to His Excellency praying that he will cause to be laid before this House copies of all correspondence, notes, minutes of meetings, agreements and other communications between the government and the Province of Quebec concerning the transfer of the Queen Mary Veterans Hospital in Montreal.”

having been called was, at the request of the honourable Member for Vaudreuil (Mr. Herbert), transferred by the

PRIÈRE

M^{me} Sauvé, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau de la Chambre,—Mandat du Comité consultatif sur les répercussions des télécommunications en ce qui a trait à la souveraineté canadienne. (Textes français et anglais).—Document parlementaire n° 304-4/106.

Il est résolu,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie des contrats conclus entre la société *Angus Stonehouse and Co., Ltd.*, et la Commission canadienne des transports relativement au compte rendu des audiences de la Commission.—(*Avis de motion portant production de documents n° 18—M. Whittaker*).

L'avis de motion portant production de documents n° 2, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les contrats, à l'exclusion de ceux des sociétés de la Couronne et des organismes gouvernementaux, que le gouvernement a adjugés à des sociétés canadiennes et à des particuliers en 1976 et 1977,

est appelé et, à la demande de l'honorable député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) au nom de l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément au paragraphe (1) de l'article 48 du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 3, ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du ou des dossier(s) qui se trouve(nt) en la possession du ministre du Solliciteur général ou de la Gendarmerie royale du Canada et qui ont trait à l'enquête sur l'application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies,

est appelé et, à la demande de l'honorable député d'Edmonton-Centre (M. Paproski) au nom de l'honorable député de Red Deer (M. Towers), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément au paragraphe (1) de l'article 48 du Règlement.

L'avis de motion portant production de documents n° 10, ainsi conçu:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance, mémoires, procès-verbaux, accords et autres rapports intervenus entre le gouvernement et la province de Québec au sujet du déménagement du *Queen Mary Veterans Hospital* de Montréal,

est appelé et, à la demande de l'honorable député de Vaudreuil (M. Herbert), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux